

# STATEMENT DISCOURS

MINISTER  
FOR  
EXTERNAL  
RELATIONS.

MINISTRE  
DES  
RELATIONS  
EXTÉRIEURES.

VERIFIER AU MOMENT  
DE L'ALLOCATION



85/68

Notes pour une allocution  
de l'honorable  
Monique Vézina,  
ministre des Relations  
extérieures, sur le  
Canada et l'UNESCO

Chambre des communes

Le 18 novembre 1985

Monsieur le Président, voilà quarante ans, le Canada a souscrit à la fondation de l'UNESCO. Pourquoi? Parce que pour les Canadiens, les objectifs de l'UNESCO étaient alors, comme aujourd'hui, de première importance. L'UNESCO a été créée dans le but de contribuer à la paix et à la sécurité, par le biais d'échanges entre les nations dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture. La paix dans le monde et le bien commun de l'humanité, ce sont là les buts mêmes qui ont présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies et qui sont proclamés dans sa Charte.

Monsieur le Président, si je m'adresse aujourd'hui à cette Chambre, c'est pour réitérer au nom du Gouvernement du Canada notre foi dans l'UNESCO et notre désir suite à sa 23ième Conférence Générale d'y demeurer. L'UNESCO s'acquitte d'un rôle unique et précieux.

Il n'est pas inutile de rappeler ses mandats fondamentaux.

Au niveau de l'éducation, l'UNESCO lutte contre l'analphabétisme, forme des enseignants et du personnel éducatif et construit des écoles. Elle consacre des efforts considérables à la promotion de l'égalité d'accès à l'instruction pour les filles et les femmes, les handicapés et les personnes âgées, et à l'amélioration de l'éducation dans les régions rurales. Une tâche importante et capitale qui coïncide avec les priorités de notre Gouvernement.

Dans le domaine de la science, l'UNESCO encourage le développement des sciences et des techniques partout dans le monde. Promoteur de la science, elle appuie des milliers de projets dans le monde en faisant faire plutôt qu'en faisant elle-même.

L'UNESCO également agit dans le domaine fondamental de la culture, lui aussi d'une grande importance pour le Gouvernement canadien. L'affirmation de l'identité culturelle est un devoir au sein de la communauté internationale. Nous devons apprendre à partager nos richesses culturelles. Les interventions de l'UNESCO à Venise, à Athènes, à Carthages pour préserver ces sites historiques sont des interventions qui ont été entreprises pour l'ensemble de l'humanité.

Enfin, l'UNESCO a également su s'adapter aux nouvelles réalités. L'humanité est entrée dans l'ère des communications globales. L'UNESCO, comme le Canada, a été prompt à le reconnaître. J'espère que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes tirent une légitime fierté du travail de pionnier effectué dans ce domaine par un Canadien, Marshall McLuhan. En 1983, la Commission canadienne pour l'UNESCO, en association avec Téléglobe Canada, créait un prix portant le nom de ce grand penseur qui constitue la plus haute distinction attribuée dans le domaine des communications.

Comme tous peuvent le constater à ses multiples activités, l'UNESCO est aujourd'hui une organisation internationale moderne et complexe.

Monsieur le Président, au cours des quarante dernières années, le nombre d'états membres de l'organisation est passé de 28 à 160. Une majorité d'états membres sont des pays en développement; beaucoup d'entre-eux ne disposent pas des ressources qui leur permettraient de se brancher sur un réseau international pour échanger des renseignements et des idées sur l'éducation, la science et la culture. Ainsi, nos amis en développement nous disent que l'UNESCO leur est précieuse pour préserver leur identité culturelle et leur donner accès à d'importants courants d'information. L'UNESCO a donc eu raison d'axer une partie très importante de ses programmes sur des activités dans le Tiers monde. A cet égard, l'appui que nous apportons à l'UNESCO constitue un prolongement de notre programme d'aide à l'étranger, ce qui est fort apprécié par les amis du Canada dans le monde en développement.

Il y a six semaines, Monsieur le Président, l'UNESCO honorait une ONG de chez-nous, l'Organisation canadienne pour le développement par l'éducation qui expédie dans les coins les plus reculés du monde, des crayons, du papier et des livres. Je suis heureuse de souligner que cette ONG a été appuyée depuis de nombreuses années par l'ACDI. Je suis heureuse qu'il y ait l'UNESCO pour reconnaître et encourager des organismes comme celui-là dans leur travail.

Je ne vous cache pas d'ailleurs, Monsieur le Président, que je suis revenue de Sofia déterminée à accentuer la collaboration entre l'Agence canadienne de développement international et l'UNESCO, notamment au niveau de petits projets qui ne coûtent presque rien et qui peuvent avoir une très grande valeur de développement par la promotion de l'éducation, de la science et de la culture.

J'ai souligné les avantages que les pays en développement tirent de leur association à l'UNESCO; ceci ne signifie pas que je sous-estime par ailleurs les bienfaits que les nations industrialisées tirent également de leur participation à ce ban d'essai unique pour les nouvelles idées. L'UNESCO est importante non seulement parce qu'elle permet des échanges plus libres d'information et d'idées entre les peuples, mais parce qu'elle contribue directement au développement des connaissances dans un monde où nous dépendons chaque jour davantage les uns des autres sur les plans économique, culturel, social et politique. L'UNESCO a une influence stabilisatrice sur le monde par l'ensemble des échanges qu'elle rend possible. A titre d'exemple, à travers ses publications, elle est le plus important éditeur du monde; ses publications reflètent les valeurs, les buts et les traditions de toutes les sociétés. Une telle activité est sûrement irremplaçable.

Monsieur le Président, comme nous le savons tous, l'UNESCO a connu lors des dernières années, des problèmes sérieux.

Le Canada a longtemps maintenu que l'année 1985 serait décisive pour l'UNESCO, et que la 23ième Conférence

générale de Sofia marquerait à cet égard la période la plus critique. Cette Conférence est maintenant terminée et ce que je désire dire à cette Chambre aujourd'hui, c'est que le Gouvernement du Canada est heureux des résultats de cette Conférence. L'UNESCO en sort plus déterminée que jamais à effectuer des réformes et avec l'image d'une organisation qui sait prendre ses responsabilités.

Ayant eu l'honneur de diriger la délégation canadienne à Sofia, j'ai pu me rendre compte par moi-même de la bonne volonté et de la modération dont les états membres ont fait preuve dans la conduite des travaux de la Conférence. Le désir du Canada de voir s'effectuer des réformes était largement partagé. Les états membres veulent que l'UNESCO fonctionne de façon efficace.

Pourquoi sommes-nous satisfaits des résultats? Parce que, Monsieur le Président, les attentes raisonnables que nous avons quant à l'issue de la Conférence ont été satisfaites et ce, dans tous les domaines où nous réclamions des améliorations depuis un an et demi.

Quel mal frappait l'Organisation au point de mettre sa survie en jeu?

Le diagnostic posé par le Canada et par de nombreux états membres de tous les continents du monde était le suivant:

- l'UNESCO devait faire preuve d'une plus grande rigueur dans la définition de ses objectifs et ses priorités;
- elle avait un besoin urgent de concentrer ses activités et d'écarter les programmes moins essentiels;
- ses pratiques financières, administratives et autres devaient être refondues;
- elle devait réduire le ton de ses débats politiques.

Monsieur le Président, le printemps dernier, le Conseil exécutif - au sein duquel le Canada est influent - a jeté les bases d'un programme condensé et amélioré de l'UNESCO qui répondait aux préoccupations que je viens

d'énumérer. Ce programme, qui était l'aboutissement de très difficiles compromis négociés au cours de la dernière année, a été adapté au budget réduit de l'UNESCO, à la suite du retrait des Etats-Unis en 1984. Comme les honorables députés le savent bien, fonctionner avec un budget réduit de 25% n'est pas chose facile. Et pourtant c'est ce qu'a fait l'UNESCO.

Et ce nouveau départ peut contribuer puissamment à la revitalisation et à la réaffirmation des programmes essentiels pour lesquels l'organisation avait été créée. Une UNESCO désormais plus modeste doit s'appliquer doublement pour gagner la confiance des sceptiques au cours du prochain exercice biennal et au-delà; pour ce faire, la vigilance continuera d'être de règle. Pour consolider les acquis, tous les états membres et en particulier les principaux contributeurs, devront maintenir leurs pressions sur l'Organisation. A long terme, il est dans l'intérêt du système onusien dans son ensemble que l'expérience de réforme de l'UNESCO se poursuive. La mise en application des réformes nécessaires dépend de la poursuite de notre engagement, c'est-à-dire d'un travail résolu de l'intérieur.

L'UNESCO intéresse les Canadiens. Cet intérêt souligne l'extrême bonne volonté que le grand public manifeste à l'endroit d'organisations comme l'UNESCO. Je compte sur les innombrables organisations non gouvernementales, les ministères provinciaux et fédéraux, qui représentent les diverses composantes de l'action de l'UNESCO au Canada, pour continuer d'appuyer cette oeuvre. Je demanderai tout particulièrement à la Commission canadienne pour l'UNESCO de conseiller et d'aider le gouvernement dans cette tâche difficile. Je ferai cette démarche parce qu'il n'est peut-être aucun autre pays au monde qui, dans toutes les couches de sa société, soit aussi fortement tributaire de ses liens internationaux.

J'ai dit que les Canadiens étaient attachés à l'UNESCO. J'aimerais également dire que l'UNESCO est attachée au Canada comme en attestent les nombreux témoignages d'estime que j'ai recueillis à Sofia à l'égard de notre pays.

Enfin, je désire rappeler ici l'appui du Commonwealth à l'UNESCO, à ses buts et à sa dynamique de changement. Les chefs de gouvernements du Commonwealth ont souligné récemment à Nassau l'importance qu'ils attachent de façon générale au renouvellement des institutions internationales. C'est dans cet esprit que les hauts-commissaires d'un certain nombre de pays du Commonwealth en poste à Londres, incluant notre Haut-commissaire, ont écrit au Secrétaire du Foreign Office, Sir Geoffrey Howe vendredi dernier le 15 novembre. Ils lui ont redit l'importance que le Commonwealth attache à la participation de la Grande-Bretagne à cet organisme international de grande importance. Ils ont fait cette démarche parce que les pays du Commonwealth réalisent qu'un très grand nombre d'institutions de nos sociétés dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture ont leurs racines historiques en Grande-Bretagne. L'UNESCO a besoin de la sagesse de nos amis Britanniques, comme de celle d'ailleurs de tous les peuples.

Monsieur le Président, les résultats de la Conférence générale sont clairs. Nous les avons examinés en regard de notre position concernant les réformes. Le gouvernement du Canada est très heureux de constater les progrès que l'UNESCO a déjà accomplis dans cette voie. Je suis en mesure de déclarer catégoriquement que nous continuerons d'oeuvrer au sein de l'Organisation, en vue de réaliser les réformes voulues. Nous ne l'abandonnerons pas. Comme l'indiquait récemment le Premier Ministre:

"Nous ne nous retirerons pas de l'UNESCO. ... Nous avons demandé des réformes internes et nous croyons qu'elles sont en voie d'être amorcées. Nous voulons amener ces réformes de l'intérieur."

Bref, Monsieur le Président, en restant à l'UNESCO, le Canada entend réaliser la vision de l'Organisation qu'en avaient ceux qui l'ont créée.

Monsieur le Président, si l'UNESCO n'existait pas, il faudrait l'inventer.